



MON CLUB ET MOI

Le label pour les clubs qui fidélisent leurs licenciés

Le fort taux de renouvellement des licenciés est un phénomène marqué dans le badminton voire très marqué selon les profils des pratiquants.

Ainsi si le taux de de turn-over global oscille entre 40 et 60% dans beaucoup de clubs, les chiffres des primo-licenciés sont plus alarmants.

NB : On entend par primo-licencié une personne qui prend sa licence dans un club FFBaD pour la première fois de sa vie.

**60% DES PRIMO-LICENCIÉS ABANDONNENT AU
BOUT D'UNE SAISON !!!**

**75% DE CES PRIMO-LICENCIÉS NE SONT PLUS LÀ AU
BOUT DE DEUX SAISONS !!!**

Evidemment ce sont en majorité les joueurs débutants (dits loisirs) qui ne renouvellent pas leur licence, le phénomène étant plus marqué chez les femmes.

Il faut se rendre à l'évidence, l'atout et la facilité que représentent nos fameux créneaux de jeu libre, sont aussi une faiblesse majeure !

Contrairement aux apparences ou aux idées reçues, ce nouveau public souhaite qu'on s'occupe de lui.

Mais la multiplicité des attentes et des profils rend extrêmement complexe l'encadrement à mettre en place.

C'est pourquoi la ligue Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité valoriser et accompagner les clubs qui s'emparent de cette problématique et propose des solutions pour fidéliser leurs pratiquants.

Le label « Mon club et moi » met au centre la relation entre le club et le licencié.

Nous sommes convaincus que les clubs qui accueilleront de façon qualitative les nouveaux licenciés, et qui leur proposeront des services (livret d'accueil du licencié, encadrement, animations, rencontres...) parviendront à infléchir les courbes de renouvellement.

Depuis la saison 2023-2024, il y a 2 niveaux de labellisation

LABEL OR

LABEL ARGENT



Cahier des charges du label :

- Fournir le projet associatif
 - Mettre en place dès septembre le questionnaire d'attentes licenciés fourni par la ligue. Motivation, pourquoi et comment ; encadrement (type) et rencontres
 - Un créneau animé pour public débutant : encadrant minimum AB1 ou animateur créneau (ou en formation)
- ***
- Dossier de labellisation : référent suivi du public (présence créneau, renseignements, statistiques...)
 - Mise en place de 3 animations sortant de l'ordinaire sur ou hors créneau (tournoi interne, soirée déguisée, sortie raquettes...)

Pour les clubs respectant les conditions ci-dessus, ils se verront octroyer le label **ARGENT** « Mon club et moi »

Pour les clubs qui, en plus des critères susnommés, remplissent les 2 suivants :

- Taux de renouvellement minimum sur les néo pratiquants et taux de renouvellement global. **45% pour les primo-licenciés et 60% global** (pour rappel, la moyenne régionale du taux global de renouvellement est de 56%)
- Utilisation du livret d'accueil du licencié

Ils se verront attribuer le label **OR** « Mon club et moi »

*** On entend par un créneau animé, la présence d'un animateur sur ce créneau pour les débutants qui aura pour rôle d'accueillir, d'orienter, de conseiller les joueurs. Il pourra proposer des formes de rencontres mais on ne parle pas de séance encadrée à proprement parler.

Quel intérêt pour les clubs d'être labellisés ?

- Les clubs labellisés se verront remettre un drapeau ignifugé de 1,80m x 1,20m à accrocher à demeure dans leur gymnase afin de mettre en avant leur qualité d'accueil
- Les clubs labellisés feront partie d'un réseau leur permettant de mutualiser les bonnes pratiques.
- Une communication personnalisée sera faite auprès de leur mairie afin de mettre en valeur leur action.
- Une formation d'animateur de créneau offerte pour les labels argent. Pour les clubs labellisés or, ils auront aussi une formation animateur de club offerte.

Comment s'inscrire ? Rien de plus simple, c'est ici **avant le 15 juillet 2025** :

<https://forms.gle/in6aBWAyCVnCTEEj9>